



Commune de
CHAUNAC

Carte communale
Plan des servitudes d'utilité publique
et des réseaux d'eau potable

Echelle : 1/5000 e

CARTE COMMUNALE	Préscription du :	Projet approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	Projet approuvé par arrêté Préfectoral du :
Elaboration	12 octobre 2015	11 juin 2018	20 juillet 2018

Mairie de CHAUNAC
Le Bourg
17130 CHAUNAC
05 46 70 69 51 - mairie.chaunac@orange.fr

ETUDE REALISEE PAR :
B.E. PERNET
Aménagement - Urbanisme - Architecture
16, rue Louis Aragon - 17000 LA ROCHELLE
Tél : 05 46 45 43 44 b.e.pernet@wanadoo.fr

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE :

AS1 : Protection des captages d'eau potable : Captages de "Coulonge / Charente" - Périmètre de protection rapprochée (PPR) secteur général
Gestion : ARS Poitou Charente
Ensemble de la commune

I4 : Lignes de transport d'énergie électrique 90 kv
Gestion : RTE - GMR POITOU CHARENTES

T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement :
Circulation aérienne - Servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement
Ensemble de la commune

PT2 : Etablissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du faisceau hertzien :
de Jonzac/Le Fief de Chaille n°ANFR : 0170140101
à Montieu-La-Garde/Milan n°ANFR : 0170140094

RESEAUX D'EAU POTABLE

 Réseaux d'eau potable